

DEPARTEMENT
AVEYRONde la **COMMUNE DE ROUSSENNAC****Séance du jeudi 16 janvier 2025**

<p>Date de la convocation 08/01/2025</p> <p>Date d'affichage 08/01/2025</p> <p>Membres :</p> <p>En Exercice : 15</p> <p>Présents : 12</p> <p>Votants : 14</p>	<p><i>seize janvier deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS (Maire),</i></p> <p>Présents : Marie-Laure CAMBOULAS, Thibault CAMMAN, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Jean-Claude FROMENT, Joël FROMENT, Thomas LAMOTTE, Cédric MARTINS, Guillaume POUJOL, Françoise VIAROUGE</p> <p>Représenté(e)s : Pierre JOULIA représenté par Sébastien CAYSSIALS, Patrick MARTY représenté par Joël FROMENT</p> <p>Excusé(e)s : Carine MARTIN</p> <p>Secrétaire de séance : Marie-Laure CAMBOULAS</p>
---	---

Objet: Achat parcelle B 1449 à M Eche Jean Marie - élargissement voie communale route de Marche voie n°40 attenante aux parcelles B 1446 et B 1448 : - DE_20250116_005

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de régulariser l'élargissement de la voie communale n°40 située route de Marche attenante aux parcelles B 1446 et B 1448

De ce fait, Monsieur Jean Marie Eche cède au prix de 1€ à la commune de ROUSSENNAC la parcelle B 1449 de 151 m² cadastrée en vue de régulariser la situation sur le terrain.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir au transfert de propriété de ce terrain et acquitter tous les frais nécessaires à cette transaction.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous-Préfecture
le vendredi 17 janvier 2025
publication ou notification
le vendredi 17 janvier 2025

Roussennac, le 17 janvier 2025
Pour extrait conforme.

La secrétaire de Séance
Marie-Laure CAMBOULAS



Le Maire
Sébastien CAYSSIALS

